

FICHE TECHNIQUE (FT)

RACLEUR DE BOUES 1007

Produit pour enlever les boues de ciment et de chaux.



Domaines d'application

Produit destiné à l'élimination non-agressive de divers types de boues de ciment et de chaux. Pour éliminer les saletés et les taches causées par les minéraux contenus dans l'eau, dans la rouille, etc. Pour nettoyer les carrelages en céramique enduits de glaçure et autres, briques en clinker, éléments chromés, éléments en métaux précieux, de matières plastiques et les surfaces laquées. À appliquer à l'intérieur et à l'extérieur.

Propriétés

- Écologique
- Facile à utiliser
- Concentré
- Élimine les efflorescences de sel

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	1409
Emballage	
Quantité par unité	1 L/unité
Unité par palette	12 pce/cart.
Couleur	Incolore
Consommation	env. 0,1 L/m ²
Densité	env. 1,05 g/cm ³ 1,05 g/cm ³
Valeur pH	1,5

Base du matériau

- Agents tensio-actifs organiques
- Solution aqueuse d'acide citrique

RACLEUR DE BOUES 1007

Produit pour enlever les boues de ciment et de chaux.

Conditions de mise en œuvre

Utiliser aux températures au-dessus de 0 °C

Mise en œuvre

Toutes les surfaces nettoyées doivent être préalablement humidifiées avec de l'eau. Selon le degré de salissure, la préparation doit être diluée avec de l'eau comme indiqué. Appliquer la préparation avec une éponge ou un pinceau puis rincer abondamment à l'eau après l'action. La saleté importante et les dépôts persistants doivent être lavés plusieurs fois avec la préparation ou, en outre, le processus doit être assisté mécaniquement avec une brosse.

Avertissements

Dilution avec de l'eau : en cas de boues de ciment : de 1:3 à 1:5, en cas de résidus et de restes de pierre calcaire : de 1:5 à 1:10, en cas de taches de rouille et d'eau : de 1:10 à 1:15

Stockage

Jusqu'à 12 mois à compter de la date de production, dans les emballages scellés et à une température maintenue entre +5 °C et +25 °C, hors de portée des enfants, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des sources de chaleur et des flammes nues. Tous moyens de transport possibles, à une température non inférieure à +5 °C. Ne relève pas des dispositions de l'ADR.

Remarques générales

Cette carte remplace toutes les versions précédentes. Les informations contenues dans cette fiche technique reflètent notre savoir-faire actuel et notre expérience pratique. Ce ne sont que des informations générales et elles ne peuvent pas constituer la responsabilité du fabricant sur l'exécution des travaux ni sur le mode d'utilisation. Parce que des différences et des conditions spécifiques du mode d'exécution peuvent exister. Le produit doit être utilisé conformément au savoir-faire technique et aux règles de

sécurité et d'hygiène au travail. Eviter tout contact avec la peau et protéger les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer-les abondamment avec de l'eau propre et consulter un médecin. Il est recommandé d'utiliser des gants, des lunettes et des vêtements de protection.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.